

Vidy et la Maladière : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. le conseiller Welti rappellé leur condition inférieure dans la société et il fait miroiter à leurs yeux la considération dont ils seraient entourés dans leur nouvelle position. Le piège est grossier. Jusqu'ici les instituteurs bernois seuls s'y sont laissés prendre ; sous l'influence du centralisateur Stämpfli, ils ont adopté les idées de M. Welti dans une de leurs assemblées générales. Voilà des hommes de progrès. Ces messieurs pourraient faire mieux : dans leur propre canton un fléau terrible, l'eau-de-vie, exerce ses ravages au sein de la population ; l'enfant même n'est pas épargné. Partout, sur les bords du Seeland et dans la campagne bernoise, on rencontre de ces malheureuses petites créatures, le regard éteint, la face hébétée, victimes prématurées d'une abrutissante passion.

L'école doit avant tout développer dans la jeunesse les germes de la pensée et du bien, préparer des citoyens vertueux et intelligents. Qu'elle réussisse dans cette mission et l'armée ne manquera pas de capacités militaires. Les bons citoyens font les bons soldats.

C'est en pratiquant de cette manière l'éducation de la jeunesse que notre pays occupe aujourd'hui une place si honorable dans le monde. Un écrivain parlant de nos institutions scolaires a pu dire :

Aux autres nations, offrant un grand exemple
De l'éducation l'Helvétie est le temple.

Dans ses étroites limites notre petit coin de terre a donné naissance à des hommes qui ont immortalisé leur nom en consacrant leur vie au bonheur de la jeunesse. Que diraient Girard et Pestalozzi qui ont tant lutté pour la sainte cause de l'instruction populaire s'ils voyaient aujourd'hui leur œuvre dénaturée et compromise par quelques cerveaux en proie aux toquades militaires ?

Mais non, la Suisse repoussera de si funestes théories ; elle ne veut point de l'éducation à la Bismark, et si des hommes de fer et de violence allaient jusqu'à vouloir sacrifier le jeune âge à la fureur militaire, elle mettrait son honneur à demeurer le saint asile de l'enfance, comme elle est celui de la liberté. D.

Nous avons accueilli la lettre qui précède à cause des arguments très justes qu'elle renferme. Nous regrettons cependant que notre correspondant n'ait rien dit des exercices gymnastiques bien préférables à la théorie militaire dans nos écoles primaires.

Vidy et la Maladière.

II

Le peuple ne pouvait manquer de trouver dans le souvenir des scènes dont la plaine de Vidy fut le théâtre un aliment à la superstition. Il ne tarda pas à peupler cet endroit d'esprits mystérieux.

De soi-disant sorciers, des chercheurs de trésors y exercèrent à diverses fois leur magie aux dépens de faibles intelligences.

Un grand nombre de personnes crurent pendant très longtemps qu'une des belles maisons de cam-

pagne de Vidy était hantée par les esprits, et, le fait que cette maison resta inhabitée pendant quelques années, confirma cette croyance.

On prétendait qu'un *Servant* y prenait chaque nuit ses ébats ; des bruits de chaînes, des roulement sourds, des gémissements s'y faisaient entendre tout à coup, puis tout rentrait dans le silence. On explora toutes les pièces de la maison, depuis la cave jusqu'au grenier, sans rien pouvoir découvrir.

Le secret fut enfin dévoilé il y a quelques années. — Des ouvriers travaillant à quelques réparations dans la maison entendirent aussi le bruit infernal. Et après quelques instants ils s'aperçurent que les gémissements provenaient tout simplement d'un canal de latrines dans lequel la bise soufflait ses notes discordantes. Les imaginations superstitieuses ne voulurent pas reconnaître la vérité du fait ; tenant à conserver leur cher épouvantail, elles continuèrent à croire au *Servant* de Vidy.

Ceci nous amène tout naturellement à dire un mot des croyances superstitieuses dans notre pays, croyances qui y conservent malheureusement encore de profondes racines.

La superstition vous racontera que le *Servant*, par exemple, est le génie familial d'une maison, qui se dévoue seulement au maître, dont il paie l'hospitalité par une surveillance infatigable et souvent fort incommode pour les autres habitants du logis ; il ne demande pour ses services que la première portion de lait ou du potage. Malheur à l'enfant désobéissant, à l'épouse négligente, malheur surtout à la servante qui a négligé le repas du *Servant* ! non-seulement elle ne trouvera point à son réveil les chambres balayées, le bois et l'eau apportés, etc., mais elle sera troublée dans son sommeil par les bruits épouvantables, les grognements de colère de l'Esprit invisible.

Les *Fées* auxquelles on ne croit plus guère, et dont l'origine paraît celtique, ont hanté la plupart de nos grottes. Elles se montraient, en général, amies de l'homme. Susceptibles de passions humaines, elles allaient même jusqu'à épouser l'homme qui leur plaisait, et à devenir pour lui de simples et bonnes ménagères. Dans la vallée de la Grand'Eau, une petite maisonnette, connue sous le nom de Fahï, passe encore pour avoir été le théâtre d'un de ces drames domestiques. Une fée jeune et naïve y était devenue la femme d'un paysan.

Les *géants* ont aussi fait leurs prouesses dans notre pays ; c'est un de ceux-ci qui a versé la hottée de terre dont est formé le beau Crêt de Montriond, sous Lausanne.

Les *nains*, d'origine scandinave ou germanique, les *gnômes*, sont venus garder les trésors enfouis sous nos rochers. Ils se querellent sans cesse sous les entrailles des Diablerets pour savoir de quel côté tombera le pic dont ils ont résolu la destruction. Le parti valaisan paraît vouloir succomber, car les éboulements de cette montagne recouvrent de leurs débris les pâturages situés au midi.

La dent de Vaulion cache de l'or, surveillé par un esprit nommé *Grobhllou*, qui traverse la vallée

de Joux chaque veille de Noël avec une escorte montée sur des sangliers dont la queue sert de bride.

La *Vuivre* est un grand serpent ailé, avec une couronne d'or, et pour œil un diamant lumineux. — C'est ce monstre qui a inspiré à notre collaborateur, M. Favrat, son joli conte patois : *lo menon dé la dama dé Mathou*.

Outre cette bizarre mythologie, la superstition a encore ses sorciers. En communication directe avec les puissances infernales, ils inspirent beaucoup plus de craintes que celles-ci. Malheur à qui les offense ! innombrables sont leurs moyens de vous atteindre. D'ailleurs, on a besoin de l'un pour réparer le mal que l'autre a fait, pour détruire les sorts jetés sur le bétail, pour désensorceler une étable en y découvrant les paquets de simples qui l'empoisonnent, pour chasser les fantômes, etc., etc.

D'après ces mêmes croyances, si quelqu'un a remué la limite de son champ, il devient après sa mort un *Porta-boëna*. — Des grains de blé jetés sur la tête d'une épouse par une vieille femme, qui reçoit pour cet office le nom de la *Bernada*, assurent l'abondance dans la maison et la fécondité. — Voir fleurir la fougère à minuit fait trouver un trésor dans l'année. — La femme qui n'achève pas son ouvrage pour Noël, notamment sa quenouille, sera visitée dans son sommeil par la *Tcauce-villhe*, qui la foulera aux pieds.

C'est aussi pendant la nuit de Noël qu'on entend les ruches d'abeilles célébrer par un cantique merveilleux la naissance du Sauveur.

Nous nous bornerons à ces quelques traits de nos croyances superstitieuses pour revenir à ce qui fait l'objet principal de notre petite étude historique.

L. M.

V^e lettre sur l'Exposition de peinture de Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

Le caractère principal de toute œuvre *artistique*, c'est l'unité. Notez que je souligne *artistique*. Ma pensée nécessite une explication plus claire.

Quelle différence y a-t-il entre un tableau et une belle photographie, par exemple ?

La différence, la voici. C'est que la photographie est le produit d'une machine, et le tableau, l'œuvre du génie humain. L'âme a passé par là.

Pour qu'un tableau soit bon, pour qu'une œuvre puisse être qualifiée d'*artistique* dans toute l'étendue du mot, il faut donc qu'elle soit le reflet de la pensée d'un homme. Or, cet homme étant un, la pensée est également une, et l'œuvre porte l'empreinte de cette unité.

La règle que je pose est sans exception. Beaucoup de peintres ne paraissent guères s'en soucier. Pour composer un paysage, ils vont prendre un arbre ici, une cascade là, une mare plus loin ; et quand ces diverses parties de l'œuvre sont assez bien réussies, ils s'imaginent avoir fait un excellent tableau. Ils se trompent ; ils ont photographié.

Ils diront sans doute à la lecture de ces lignes : Quel pathos ! Qu'il y ait unité ou non dans un tableau, le public est-il capable de s'en apercevoir ?

Oui, messieurs, et très bien. Il passe avec indifférence devant les tableaux où cette unité n'existe pas et s'arrête devant ceux où elle règne. Ces derniers seulement ont pour lui une valeur artistique ; les autres attestent une main habile et une grande entente du métier ; mais ce ne sont pas des œuvres d'art.

Et le public juge ainsi instinctivement, sans se rendre compte de son impression, cela va sans dire. L'âme attire l'âme.

Pourquoi les spectateurs stationnent-ils volontiers devant le tableau de M. Anker, malgré ses imperfections de détail ? parce qu'une seule pensée règne dans cette toile, qu'elle a été conçue d'un seul jet.

Un tableau n'est pas composé ; c'est une œuvre simple.

Vous avez raison, nous dira-t-on, pour la peinture historique ou la peinture de genre. Mais le paysage n'est que la reproduction de la nature, et là cette unité ne saurait exister, car la nature n'est pas une ; ici elle nous présente des sommités neigeuses, ailleurs de vastes pâturages, en d'autres endroits un vignoble d'une teinte différente encore, etc., etc.

Etes-vous bien sûrs que la nature ne soit pas une ? vous seriez fort embarrassés de le démontrer. Montez sur quelque colline d'où l'on jouit d'une belle vue, au Signal par exemple ; y a-t-il dualité dans le spectacle que vous avez sous les yeux ? tous les éléments s'y trouvent, mais ils sont combinés par une sage harmonie en vue de produire un effet.

C'est que le monde est l'œuvre de l'intelligence divine, dont le génie humain est la plus fidèle image. Et l'art n'est autre chose qu'une étincelle de cette intelligence divine, tombée dans une âme d'homme.

Ainsi donc, pour résumer ce que nous avons dit, un tableau est une synthèse ; il existe tout entier dans le cerveau de l'artiste avant d'être sur la toile. On peut procéder autrement, mais aux dépens de l'art qu'on exerce ; on peut être copiste excellent, coloriste judicieux, dessinateur adroit ; c'est du métier cela ; ce sont des procédés qui ne sont que les accessoires de l'art, dont la sphère est infiniment plus haute, car elle touche au trône de Dieu.

Agréez, etc.

Maria.

Mémoires d'une jeune fille.

V

Enfin, le monsieur aux lunettes, à la barbe et au porte-crayon, fit un signe à l'huissier, qui prit ma petite robe et l'évala en grognant pour la taxer. Ma mère se pencha à mon oreille et me pria de lui chercher un peu d'eau fraîche, car elle se sentait évanouir. Je me hâtai. A mon retour, je trouvai le monsieur occupé, cette fois, de ma mère. Il lui dit qu'elle avait à quitter immédiatement la maison, elle et son enfant. Ce peu de mots furent prononcés avec une sécheresse et une indifférence qui me firent soupçonner que le monsieur avait le gosier tapissé de poussière du greffe. Ma mère ne répondit rien. Elle but, à grand'peine, l'eau que je lui avais apportée et que les sanglots l'empêchaient d'avaler. A peine eut-elle bu que le juge lui prit des mains le vase